



Avis d'Appel à la Concurrence

Acheteur public :

OPH de la Métropole du Grand Nancy
dénommé sous la marque

Office Métropolitain de l'Habitat (OMh) du Grand Nancy
32, rue Saint Léon – CS 95418 – 54054 NANCY Cedex
📞 03.83.85.70.80
📠 03.83.85.71.69

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

Consultation passée par procédure adaptée suivant les dispositions des articles L.2123-1-1°, R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

Marché sur accord-cadre à bons de commandes conformément aux articles L.2125-1, R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la Commande Publique.

Objet du marché :

Travaux d'inspection, de curage et interventions sur réseaux enterrés eaux usées, eaux vannes et eaux pluviales.

Caractéristiques principales :

Type de marché de travaux : exécution

Lieu exécution : Patrimoine de l'OMh à Nancy (54000) et communes avoisinantes.

Code NUTS : FRF31

Code CPV : 45232151-5 : travaux de remise à neuf de conduites d'eau

Dans un premier temps, ce marché aura pour objet principal la réalisation d'un audit permettant d'établir un diagnostic complet et une cartographie de l'ensemble des réseaux EU, EV et EP sur le secteur pavillonnaire du quartier d'Haussonville (environ 140 pavillons concernés).

Ce marché permettra également d'assurer les vérifications, inspections et les éventuels travaux de réparation des réseaux EU, EV et EP de l'ensemble du patrimoine de l'OMh du Grand Nancy.

L'ensemble de ces prestations fera l'objet de commandes préalables à l'initiative de l'OMh au fur et à mesure des besoins sur la base du bordereau de prix contractuel.

Marché sur accord cadre mono attributaire à bons de commandes avec un montant maximum fixé à 200.000 € HT pour toute la durée du marché.

Le marché débutera à la date de notification (estimation : septembre 2019) pour une durée d'un an avec possibilité de reconduction, à l'initiative de l'OMh, de trois fois un an. La durée totale du marché ne saurait ainsi excéder la durée de 48 mois.

Activité principale du pouvoir adjudicataire : Logement et développement individuel
La procédure du présent avis n'est pas couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Les variantes libres ne sont pas autorisées.

Financement :

Sur fonds propres (budget annuel entériné par le Conseil d'Administration)

Modalités de paiement : Règlement à 30 jours maximum à compter de la date de réception des factures à l'OPh (art. R.2192-10 du Code de la Commande Publique)

Aucune retenue de garantie ne sera appliquée.

Avance forfaitaire : sans objet

Forme juridique d'attribution :

Entreprise unique, ou groupement d'entreprises conjointes (avec mandataire solidaire) ou solidaires.

Dans l'une ou l'autre forme de groupement, l'un des prestataires membre du groupement, désigné mandataire, représentera l'ensemble des membres du groupement vis-à-vis du pouvoir adjudicateur.

Il n'est pas possible de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membre d'un ou plusieurs groupements
- En qualité de membres de plusieurs groupements.

Une entreprise mandataire d'un groupement ne pourra représenter en cette qualité plus d'un groupement.

Conditions de participation et de sélection des candidats :

- production des documents et attestations demandées.
- remplir les conditions prévues des articles L.2141-1 à L2141-5 de l'ordonnance 2018-1074
- fournir les pièces demandées dans le règlement de la consultation et mentionnées aux articles R. 2143-3 et suivants du décret 2018-1075 du 3 décembre 2018.

En cas de groupement, il sera pris en compte l'ensemble des compétences apportées par chacun des membres.

Capacités économique et financière :

- Preuve d'une assurance pour les risques professionnels. Cette preuve peut être apportée par tout moyen et sous quelque forme que ce soit.
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

Tout moyen de preuve équivalent est accepté par l'OPh.

Références professionnelles et capacité technique :

- par références illustrées, commentées et chiffrées sur les 5 dernières années, si possible similaires aux caractéristiques de la présente opération.
- par certificats de qualification professionnelle. L'OPh de la Métropole du Grand Nancy accepte tout moyen de preuve équivalent.

Justifications à produire au titre de la candidature et de l'offre :

Détail donné dans le règlement de la consultation

Date limite de réception des offres :	12 juillet 2019 à 17H00
--	--------------------------------

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Conditions de remise des offres et candidatures :

Les candidats intéressés par cette consultation devront faire parvenir leur dossier selon les modalités visées au règlement de consultation.

Les dossiers doivent uniquement être déposés sous format électronique, sans obligation d'apposer de signature électronique. Toutefois, les candidats restent liés à leur offre pendant toute la durée de validité de celle-ci. La signature sera exigée lors de l'acceptation de l'offre par l'OPh.

Les candidatures et les offres devront être rédigées en langue française.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés ci-après :

Valeur technique : 60%

Prix des prestations : 40%

Le détail est donné dans le règlement de la consultation

Modalités de retrait du dossier de consultation

Les dossiers de consultation sont téléchargeables intégralement et gratuitement sur le profil d'acheteur : www.marches-securises.fr

Ils peuvent également être remis gratuitement sur demande écrite auprès du service Marchés de l'OPh de la Métropole du Grand Nancy 32, rue de Saint-Léon à Nancy (54000) Fax : 03.83.85.71.69

Email : cgrandjean@omhgrandnancy.fr ou fsaintmichel@omhgrandnancy.fr

Pour toute demande de renseignements ou questions, les candidats utiliseront l'outil mis à leur disposition, pour chacune des consultations accessibles, dans le profil d'acheteur www.marches-securises.fr

Procédure de recours

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nancy - 5, place Carrière - 54000 Nancy (Tél : 03.83.17.43.43 / Fax : 03.83.17.43.50)

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus : Greffe du Tribunal Administratif de Nancy - 5, place Carrière - 54000 Nancy (Tél : 03.83.17.43.43 / Fax : 03.83.17.43.50).

Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

- référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 et R.551-1 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé jusqu'à la signature du contrat,
- référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans le délai de 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché (articles R.551-7 à R.551-10 du CJA),
- recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification de rejet ou publication de la décision de l'office.
- Recours de plein contentieux par les candidats et les tiers, sans considération de leur qualité, contre le contrat dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis mentionnant la conclusion du marché et des mesures de publicité concernant l'attribution du marché précisant également les modalités de consultation du dossier dans le respect

des secrets protégés par la loi (recours issus des jurisprudences «Tropic » et « Tarn et Garonne »).

Date d'envoi de l'avis : 13 juin 2019

L'ensemble des consultations de L'OPh est visualisable sur son site internet : www.omhgrandnancy.fr.